



Dans le cadre d'un parcours d'insertion au sein d'Abeilles aide et entraide via son Atelier Chantier d'Insertion Abeilles Maraîchères, vous pouvez être recruté comme ouvrier maraîcher.

Date de dépôt	permanent
Métier	L'ouvrier maraîcher en insertion a pour mission principale de cultiver et de récolter des légumes pour leur commercialisation.
Type de contrat	Contrat à durée déterminé d'insertion (CDDI) de 4 mois intitial renouvelable au sein au sein d'une associationd'insertion par l'activité économique, dans le cadre d'un parcours d'insertion
	Durée maximum: 2 ans sauf cas dérogatoires
	Sous l'autorité de l'encadrant technique d'insertion, les tâches, qui varient selon le plan de culture et la saisonnalité, sont les suivantes :
Connaissances	- préparer les sols sous serres et « plein champ »
Descriptif du	- semer les graines ou installer les plants,
poste	- fertiliser les sols ,
	- surveiller la croissance des plantes et veiller à leur bon état,
	- récolter les légumes,
	- préparer et conditionner les légumes pour la vente.
	Dans la cadre de la commercialisation des produits cultivés par le chantier, l'ouvrier peut également être amené à réaliser des activités commerciales :
	- Préparation des commandes,
	- Livraison des commandes,
	- Installation des produits,
	- Vente des produits.
	Au besoin, d'autres missions peuvent être données par l'encadrant technique sur le chantier.
Horaires de travail	26h/semaine
	Horaires été: 8h-12h 13h-15h30
	Horaires hiver: 9h-12h 13h-16h30 Lundi, mardi, mercredi, vendredi
	Selon les contraintes familiales rencontrées par le salarié en insertion, le jour de repos
	du jeudi peut être remplacé par le mercredi
Lieu de travail	Crosne
	Déplacements éventuels sur la CA Val d'Yerres Val de Seine ou des communes limitrophes

Siège social : 125, rue Ferdinand Buisson – 91 210 DRAVEIL
Yerres : 01 69 48 88 43 - Courriel : aide.entraide.abeilles@wanadoo.fr
Crosne : 09 67 21 18 40 - Draveil : 01 69 42 31 10 - Epinay sous Sénart : 01 60 47 35 55
Association intermédiaire - SIRET 418 419 438 00050 – Agrément préfectoral n°97-2916 du 09/12/1997













Compétences Techniques souhaitées et/ou	Savoir technique
	Connaissance des végétaux
développées sur le	Gestes et postures professionnelles
chantier	• Règles de sécurité
	• Technique de plantation et récolte
	Savoir-faire
	Analyser la situation
	Sécuriser son espace de travail
	Adapter sa pratique aux situations rencontrées
	Autoévaluer le résultat de son travail
	• Travailler en équipe
	Respecter le végétal
	• Ponctuel
Capacités liées à l'emploi :	• Sociable
	Consciencieux
	Méthodique
	Bonne constitution physique
	Respectueux de la hiérarchie
	Respectueux du matériel et de l'environnement
Rémunération	SMIC horaire +10% CP
Modalité d'orientation	Vous devez être ELIGIBLE à l'IAE (l'insertion par l'activité économique)

Siège social : 125, rue Ferdinand Buisson – 91 210 DRAVEIL Yerres: 01 69 48 88 43 - Courriel: aide.entraide.abeilles@wanadoo.fr Crosne: 09 67 21 18 40 - Draveil: 01 69 42 31 10 - Epinay sous Sénart: 01 60 47 35 55  $Association\ interm\'ediaire\ -\ SIRET\ 418\ 419\ 438\ 00050\ -\ Agr\'ement\ pr\'efectoral\ n°97-2916\ du\ 09/12/1997$ 







